

Chargé-e de mission « Préfiguration Pôle Urbanisme et SCOT » du Pays/PETR du Gévaudan-Lozère

Structure et contexte :

Le Pays du Gévaudan-Lozère est une association de développement local couvrant 4 Communautés de communes (65 communes – 33 659 habitants) de l'Ouest du Département de la Lozère, situé en région Occitanie. Il sera transformé en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural au 1^{er} janvier 2018.

- **A ce jour, le Pays met en œuvre trois actions principales :**
 - **L'animation et la gestion du programme Leader 2014-2020** en accompagnant les projets locaux répondant à la stratégie locale de développement : « *Accroître l'attractivité et l'économie du Pays du Gévaudan-Lozère pour maintenir et développer sa population* ».
 - **L'animation d'une mission de maintien et d'accueil de nouvelles populations** afin de favoriser le maintien et l'accueil de populations dans le cadre d'un appel à projets du programme opérationnel et de la convention interrégionale Massif Central.
 - **La coordination et l'animation d'un contrat de ruralité** pour la période 2017-2020.

- **De nouvelles missions seront menées dans le cadre du futur PETR :**
 - **Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :** le futur PETR aura en charge l'élaboration du SCOT puis son animation sur un périmètre identique à celui du PETR.
 - **Urbanisme et instruction du droit des sols :** Deux communautés de communes sont désormais concernées par l'instruction directe des documents d'urbanisme et souhaitent mener une réflexion sur une possible mutualisation de ce service, qui pourrait être envisagé à l'échelle du futur PETR.

L'équipe du Pays est actuellement composée d'une coordinatrice-animatrice et d'un gestionnaire dédiés à la mise en œuvre du programme Leader et d'une chargée de mission dédiée à la mise en œuvre de la politique de maintien et d'accueil de nouvelles populations.

En raison de la hausse d'activités liée à la création du PETR et à sa future structuration, **le Pays du Gévaudan-Lozère recrute un-e chargé-e de missions pour une période de 4 mois**. Ce contrat à durée déterminée pourra être amené à se poursuivre dans le cadre des missions du futur PETR.

Missions :

Sous l'autorité du Président et de la coordinatrice du Pays du Gévaudan-Lozère, vous aurez pour missions :

- **La préfiguration d'un pôle urbanisme/SCOT (0.70 ETP) :**
 - En lien avec les services de l'Etat, accompagner le futur Comité syndical, les EPCI et les communes du PETR dans la réflexion sur la création d'un pôle d'urbanisme mutualisé à l'échelle du PETR :
 - Etablir un état des lieux des besoins et des ressources à court, moyen et long terme
 - Analyser la faisabilité technique et juridique
 - Proposer différents scénarii d'organisation du service
 - SCOT : en concertation avec les EPCI et communes et les services de l'Etat :
 - Organiser ou contribuer à l'organisation de journées de sensibilisation ou de formation des élus sur des enjeux ou thématiques traités dans le SCOT
 - Définir la méthodologie d'élaboration du SCOT (rétroplanning, rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres...)
- **L'animation des fiches actions relatives à la structuration du territoire et à la revitalisation des bourgs-centres pour le programme Leader 2014-2020 (0.30 ETP) :**
 - Conseil et accompagnement des porteurs de projets (MO publics principalement) notamment dans le montage de projet et la constitution de leur dossier de demande de subvention.
 - Articulation avec les politiques départementales, régionales, Parc Naturel Régional Aubrac, l'Etat (AMI centre-bourgs notamment)
 - Participation aux réunions des différentes instances du GAL (Comités techniques, comités de programmation).
 - Suivi des projets du **Contrat de ruralité** (préparation convention 2018)
- **L'appui technique à la coordinatrice pour la préfiguration du PETR (ponctuel) :**
 - Aspects juridiques et règlementaires liés au transfert d'activités entre l'association et le futur syndicat mixte,
 - Aide à la réflexion sur les compétences et missions à développer

Profil recherché :

- De formation niveau Bac+5 en droit des collectivités territoriales/urbanisme/aménagement du territoire.
- Bonne connaissance des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification.
- Parfaite maîtrise dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sur les aspects administratifs, techniques et juridiques
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus dans la formalisation du projet SCOT.
- Connaissance des procédures de gestion des dossiers Leader.
- Maîtrise des logiciels informatiques (Excel, Word, PowerPoint) et compétences en SIG
- Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse.
- Capacités relationnelles et à travailler en équipe.
- Capacités d'autonomie, de prise d'initiatives, sens de l'organisation, rigueur, disponibilité (réunions en soirées).
- Qualités rédactionnelles.

Informations pratiques :

- Statut cadre
- Contrat à Durée Déterminée de 4 mois pouvant évoluer (FPT ou contractuel de droit public)
- Poste à temps complet – 35h
- Prise de poste au 4 septembre 2017
- Permis B et voiture sont indispensables (remboursements de frais sur la base de relevés kilométriques)
- Rémunération selon convention collective des organismes de développement économique.
- Les bureaux du Pays du Gévaudan-Lozère sont situés à Montrodat, à proximité de Marvejols.

Lettre de motivation + CV à adresser par mail : contact@pays-gevaudan-lozere.fr

OU par courrier : Monsieur le Président - Pays du Gévaudan-Lozère - Mairie de Montrodat - 48100 MONTRODAT

Date limite de dépôt des candidatures : 30 Juin 2017

Renseignements : Gaëlle LAURENT - 04 66 47 46 49 - contact@pays-gevaudan-lozere.fr